



**FESTIVAL DE
L'IMAGINAIRE**



4^{ÈME} JOURNÉE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

dans le cadre du 11^e Festival de l'Imaginaire

*Mise en œuvre de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel :
des enjeux spécifiques pour les pays européens*

Mercredi 28 mars 2007

Maison des Cultures du Monde

101 boulevard Raspail 75006 Paris / M^o Notre-Dame-des-Champs ou Saint-Placide

AVANT-PROGRAMME

10h00 : • Ouverture de la 4^{ème} journée du Patrimoine culturel immatériel

M. Chérif Khaznadar, directeur de la Maison des Cultures du Monde

M. Jean-Pierre Boyer, secrétaire général de la Commission nationale française pour l'UNESCO

M. Michel Clément, directeur de l'architecture et du patrimoine,

ministère de la Culture et de la Communication (sous réserve)

10h30 : • La perte durable - Etude sur la notion de "patrimoine immatériel"

par M. Gaetano Ciarca, ethnologue

Suivie d'un débat avec le public sur la perception de la notion de patrimoine culturel immatériel

• Les problématiques européennes

Retour sur le Séminaire international sur l'importance du patrimoine culturel immatériel à l'ère de la mondialisation (Vienne, octobre 2006)

par Mme Maria Walcher, agence nationale autrichienne pour le patrimoine culturel immatériel

• Mise en œuvre de la convention sur le patrimoine culturel immatériel

par le ministère de la Culture et de la Communication

par M. Christian Hottin, chef de la mission ethnologie, ministère de la Culture et de la Communication.

• Le patrimoine culturel immatériel en Wallonie-Bruxelles

par M. Jean-Pierre Ducastelle,

expert de la Communauté française de Belgique pour le patrimoine culturel immatériel

13h/15h **Pause**

15h00 • Interventions des experts et des représentants des commissions nationales de pays des groupes 1 et 2 de l'UNESCO

À cette date, les commissions nationales pour l'UNESCO des pays suivants ont confirmé leur participation : Allemagne, Andorre, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Luxembourg, Macédoine, Principauté de Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse.

Débats

• Table ronde : L'approche européenne du patrimoine culturel immatériel : entraide, collaboration, perspectives.

par les représentants des commissions nationales pour l'UNESCO

Débats et conclusions

17h30 • Clôture de la 4^{ème} journée du Patrimoine culturel immatériel

M. Benoît Paumier, délégué au développement et aux affaires internationales, ministère de la Culture et de la Communication (sous réserve)

M. Jean Favier, président de la Commission nationale française pour l'UNESCO

ENTREE LIBRE dans la limite des places disponibles et sur inscription au 01 45 44 72 30

Pour consulter le texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
www.unesco.org